

OBJECTIFS

Suivre les performances et valoriser les croissances des veaux allaitants de la naissance au sevrage. Optimiser les performances du troupeau et valoriser les animaux au sevrage.

DESCRIPTION

Un agent Bovins Croissance assure les pesées et un conseiller agréé réalise le pointage au bon moment :

- 2 à 3 pesées/an, selon l'étalement des vêlages,
- Poids à 120 et 210 jours : pour évaluer la capacité laitière de la mère et la croissance,
- Pointage au sevrage : analyse du développement musculaire et squelettique de chaque veau,
- Restitution claire avec outils de tri et de décision,
- Pesées par vous-même possible.

Documents remis:

- Dossier comparatif des croissances au sein du troupeau,
- Liste de pointage pour trier les veaux au sevrage,
- Bilan génétique annuel pour situer le niveau de production de votre troupeau.

À noter : La pesée peut être réalisée par l'éleveur. Un contrôle de la bascule doit être réalisé tous les 4 ans, par un agent formé à la vérification.

CE QUE ÇA VOUS APPORTE

- Un service complet, géré par nos équipes,
- Du matériel contrôlé et des agents
- situer vos performances.
- non officiel) sous réserve d'un enregistrement préalable à l'ECB et du respect des règles définies par le référentiel métier CPV du Système de Management de la Qualité de





LES SERVICES ASSOCIÉS

popcorn-formation.fr





